BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL He-de-France

ARBORICULTURE

Bulletin nº 12 du 19 avril 2010

Ce bulletin est rédigé par la FREDON lle de France (Céline BOURHIS LEZIER).

Comité de relecture : DRIAAF – SRAL, Chambre d'agriculture d'Ile de France et Chambre d'agriculture de Seine et Marne.

Pommier

<u>Tavelure du pommier - Venturia inaequalis</u>

Légende:

L: contamination légère AG: Assez grave G: Grave

Projetable: stock d'ascospores projetables Projeté: cumul des quantités projetées d'ascospores

Heure indiquée = heure universelle (HU) Heure d'hiver: HU + 1 Heure d'été: HU + 2

			(contamination	
station	date	projection	gravité	durée d'humectation	stock de spores
77 CHEVRY-COSSIGNY					projetable : 13,88% projeté: 24,10%
77 VILLEROY	15-avr	5,24%	-	15/04 de 18h à 22h	projetable : 12,1% projeté: 28,22%
78 POISSY					projetable : 32,3% projeté : 14,70%
91 ABBEVILLE LA RIVIERE	19-avr	0,00%	-	19/04 de 1h à 7h	projetable : 16,53% projeté: 21,90%
95 VILLIERS LE SEC					projetable : 20,51% projeté: 20,98%

Données météo jusqu'au 19 avril 7h.

La sonde d'humectation de Chevry-Cossigny (77) est défaillante; les risques de contamination n'ont donc pas pu être estimés.

Simulation par modèle Melchior en prenant pour hypothèse de date de maturité des périthèces au 8 mars.

Le modèle prévoit les sorties de taches pour les contaminations du 25 et 29 mars. Surveillez les rosettes de feuilles de vos arbres pour repérer les taches de tavelure éventuelles.

Cette période de temps sec a fortement augmenté le stock de spores projetables, les prochaines pluies vont provoquer des projections importantes.

Météo France annonce un passage orageux pour la soirée.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Île de France doit en mentionner la source